

## Compte-rendu CDEN du 29 janvier 2016

### *Déclarations préalables*

- FSU (voir PJ)
- FCPE : elle émet tout d'abord un vœu « nous devons rester soudés pour l'École » puis constate que le département est en tête pour les suppressions de postes ce qui fait émerger des craintes pour certains collèges notamment (J. Ferry St Dié ; Corcieux). Pour eux, il y a une volonté délibérée de fermer ces établissements. Peut-on craindre un regroupement avec le lycée professionnel de St Dié ? Les classes seront chargées en nombre d'élèves, ce qui est peu propice à de bonnes conditions de travail. Dans le premier degré, la fermeture d'une école dans la circonscription de Neufchâteau amplifie le phénomène de désertification rurale et favorise l'augmentation des effectifs dans les écoles privées. La baisse de la démographie ne peut pas tout justifier ! Il faut des moyens humains et replacer l'élève au centre des préoccupations.
- SGEN-CFDT : dans le second degré, la DHG (Dotation Horaire Générale) ne diminue pas en proportion des effectifs, source de satisfaction. Mais le travail de préparation de la répartition de la DHG dans les établissements a été réalisé dans la précipitation alors qu'il nécessiterait un travail en équipe. Le SGEN est satisfait des nouvelles ORS mais aimerait savoir quelles missions sont retenues dans chaque établissement concernant les IMP. Dans le premier degré, il est content de voir un solde positif de 3 ETP (Equivalent Temps Plein) qui permet de reconstituer un vivier de remplaçants. Pour eux, les moyens sont là ! Il émet quelques regrets concernant la politique de l'école maternelle (pas de prise en compte des enfants de moins de 3 ans hors dispositifs) et l'absence de politique de réseau d'aide (couverture inégale). Il regrette le manque d'anticipation.
- FO : la réforme des collèges entraîne une baisse de la DHG. Il réclame le maintien des postes et rejette l'idée d'une Aide Personnalisée (AP) à 30 élèves par classes. Il demande une baisse du nombre d'élèves par classe et dénonce la « contre-réforme » du collège réalisée par la baisse des horaires disciplinaires et s'oppose à l'autonomisation des établissements. Enfin, il condamne l'organisation par cycle qui marque la fin de l'éducation nationale pour une éducation territoriale et réclame l'arrêt des « formations formatage ». Concernant le premier degré, pour FO, il n'y a pas une meilleure scolarisation des élèves. C'est même la double peine qui s'impose avec la chute démographique et la paupérisation de la population. L'ouverture de dispositifs TPS et PDMQDC s'accompagne d'une fermeture de classe dans la même école, pourquoi ? Il demande la reconstitution des RASED et l'abrogation de la réforme du collège.
- SE-UNSA : il formule le vœu que la naissance de la région ACAL marque un progrès avant de se présenter comme les tenants d'un « syndicalisme utile » se montrant satisfait des créations de postes dans l'académie. Ils souhaiteraient la réimplantation des RASED et pose la question des moyens de remplacement pour l'enseignement spécialisé. Pour le second degré, il se montre satisfait de la réforme du collège qui permettrait du travail en petits groupes, un enseignement des langues vivantes renforcé et de l'AP pour tous. Il affirme la nécessité de changer la carte scolaire.
- PEEP : elle constate une effervescence de l'activité du ministère de l'Education nationale avec une volonté de changements tous azimuts. Elle réaffirme la nécessité d'un statut de représentant de parents d'élèves pour mener à bien leurs missions dans de meilleures conditions et souhaite un travail conjoint avec les enseignants.

Réponses du secrétaire général faisant fonction de DASEN :

- Il n'y a pas de suppression des bilangues puisque les bilangues de continuité sont maintenues.
- Les DHG ont été maintenues malgré la baisse démographique
- Les DHG ont été transmises 3 semaines avant la remontée dans les établissements ce qui a laissé le temps pour la consultation.

Approbation du PV du précédent CDEN

### **Compétence de l'Etat :**

- Logement des instituteurs (IRL pour ceux qui n'ont pas un logement convenable) : 25 instituteurs sont concernés dans les Vosges. IRL maintenue sans hausse à 2337,61 € / an  
La FSU demande l'augmentation de cette indemnité, ce que le Préfet rejette.  
Vote sur le maintien de l'IRL à ce taux :  
POUR 5 (conseillers départementaux)  
CONTRE 6 (FSU, FO)  
ABS 13 (maires, UNSA, SGEN)
- Présentation de la situation de l'éducation dans les Vosges

### **Premier degré**

Les régions du Sud et du Sud-Ouest de la France connaissent des hausses d'effectifs alors que le Nord de la France (sauf la région parisienne et l'Alsace) est marqué par une dépression démographique. Pour l'académie Nancy-Metz, le nombre d'élèves baisse de 1150 dont 520 dans les Vosges (et pourrait même être de l'ordre de 600). Dans les 2 années à venir, les baisses prévues sont de 600 et 700 élèves. Dans les 5 ans à venir, la perte de 3000 élèves est envisagée). En 2016, 31 120 élèves sont comptabilisés. Le nombre d'élèves en situation de handicap progresse (+4) ainsi que les élèves inclus (+707). La scolarisation des enfants de moins de 3 ans augmente également (+ 6,5% à la rentrée) grâce aux dispositifs TPS et au taux d'élèves par classe qui permet de les accueillir. 7 écoles n'ont qu'une classe, 99 écoles ont 2 à 3 classes, 1110 écoles ont plus de 3 classes.

Le taux H/E est de 21,65 (qualifié de bon taux), le P/E est de 5,84 % (il passera à 5,95% cette année).

Evolution des emplois : + 30 dans l'académie (+3 dans les Vosges)

Priorités :

- Accompagner la démographie
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de difficulté sociale ou d'apprentissage
- Favoriser l'accueil des élèves de moins de 3 ans
- Améliorer le réseau d'écoles

Vote :

POUR 6            CONTRE 6 (FO, FSU, 1 maire)    ABST 11 (UNSA SGEN...)

### **Second degré**

Evolution des effectifs : - 227 élèves (baisse des effectifs dans les Vosges et la Meuse)

14 560 élèves hors SEGPA et ULIS

DHG présentée désormais dans une seule enveloppe rassemblant les heures postes, les HSA et HSE, les IMP : 19 741, 25 h

L'académie gagne 50 ETP (en grande partie dans les lycées) mais les Vosges perdent 8 ETP (soit 144h)

Le taux H/E dans les Vosges est en légère hausse.

Ouverture de 2 ULIS.

La FSU critique les choix politiques qui conduisent à la perte de 8 ETP alors que le nombre d'élèves baisse de 227 alors que dans le même temps la perte de 520 élèves dans le premier degré ne se traduit pas par une baisse mais par une création de 3 ETP.

FO : la DHG du collège Vautrin Lud à St Dié baisse alors que c'est un établissement REP, pourquoi ?

- DDEN : présentation de la candidature d'un DDEN dans la circonscription de Neufchâteau

POUR 15      ABST 7 (FSU, FO, FCPE)

### **Compétence départementale**

La conseillère départementale commence par préciser qu'il n'y a pas de supports écrits sur les questions budgétaires parce qu'il doit être discuté et voté en février-mars.

Les dotations de fonctionnement sont calculées conformément aux décisions de 2013 : elles se composent d'une part bâtementaire et d'une part élève. On note une baisse des dotations de fonctionnement mais qui est due à une rationalisation des coûts. Budget : 3,9 M €

- Bâtiments : viabilisation, entretien. Baisse de 13,6% (liée à des économies par un accord-cadre sur le gaz en 2015). La même démarche est entreprise pour l'électricité.
- Par élève baisse en raison de la baisse générale des effectifs.

Le CD connaît une baisse de sa dotation globale de fonctionnement (11,2 M € sur 3 ans) quand les dépenses sociales augmentent (16 M sur 3 ans), ce qui l'amène à faire des choix. Le CD a la volonté de maintenir un niveau d'investissement élevé (accessibilité PMR, restructuration des bâtiments...) tout en réalisant des plans d'économies pour contenir son niveau d'endettement.

Concernant les rumeurs de fermetures de collèges : une réflexion pour établir un plan collège est en cours avec une démarche prospective sur une échelle de 10 ans. LE CD veut éviter le coup par coup et des fermetures pour des questions de sécurité. Il envisage d'étudier la question des seuils pour les établissements et a demandé aux chefs d'établissements de fournir les capacités d'accueil de leurs établissements. Le plan nécessite une analyse fine, démographique et sociologique avec une grande réflexion qui devrait permettre de parvenir à un consensus. Il y aura des mesures dès septembre 2017 mais pas 8 fermetures comme indiqué dans la presse. Le travail de concertation commencera en mai-juin 2016.

L'UNSA demande ce qu'il en est de la sécurité après les attentats dans les établissements. La CD répond que c'est une compétence de l'Etat.

La FSU demande ce qu'il en est des dotations du CD pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans les lycées agricoles et professionnels. Le CD répond qu'il ne participe pas aux financements car ces élèves sont considérés comme des lycéens et que c'est une question qui concerne les rapports département/région.

